



Brain Injury Association of Canada  
Association canadienne des lésés cérébraux

Mémoire de l'Association canadienne des lésés cérébraux

présenté au

**COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES  
COMMUNES DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS  
PRÉBUDGÉTAIRES 2011**

**Harry Zarins, directeur exécutif**

**Association canadienne des lésés cérébraux (ACLIC)**

**440, rue Laurier Ouest, pièce 200**

**Ottawa (Ontario), Canada, K1R 7X6**

**Ligne directe : 1-888-977-2492**

**[harry.zarins@biac-aclc.ca](mailto:harry.zarins@biac-aclc.ca)**

**[www.biac-aclc.ca](http://www.biac-aclc.ca)**

## **Introduction**

L'Association canadienne des lésés cérébraux (ACLCL) est heureuse de présenter un mémoire écrit au Comité permanent des finances. L'ACLCL est résolue à réduire les traumatismes cérébraux au Canada. Nous nous engageons à améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens victimes d'une lésion cérébrale acquise et à promouvoir la prévention de ces lésions.

### **À propos de nous – Lésion cérébrale acquise**

En l'espace d'un instant, une vie peut basculer à tout jamais. Tous les jours, nous prenons part à des activités qui nous exposent à des risques innombrables d'être victimes d'une lésion cérébrale : accidents de la route, chutes à vélo ou coups portés à la tête. On estime que des milliers de Canadiens subissent chaque année un traumatisme cérébral ou un traumatisme cérébral léger, aussi appelés « commotion ». Dans la plupart des cas, les victimes sont de jeunes adultes. Les statistiques révèlent que l'incidence des lésions cérébrales est deux fois plus élevée chez les hommes. L'Association canadienne des lésés cérébraux (ACLCL) a pour mandat de mieux sensibiliser la population à l'incidence des lésions cérébrales acquises au Canada.

Une personne souffrant d'une lésion cérébrale a souvent besoin d'une aide à plein temps, et les familles deviennent, bien souvent, les aidants naturels et le soutien direct de la personne. Plusieurs familles sont livrées à elles-mêmes et se sentent isolées. Elles ne comprennent pas toutes les conséquences d'une blessure et le fardeau que cela peut représenter pour la famille entière. Les familles ont besoin de l'appui de ceux qui comprennent les effets des lésions cérébrales acquises. L'Association canadienne des lésés cérébraux (ACLCL) permet aux familles et aux survivants d'échanger sur leurs besoins et leurs expériences sur un forum. L'ACLCL plaide également pour l'amélioration des services de soutien.

La prévention au moyen d'activités de sensibilisation du public et d'une réglementation visant à améliorer la sécurité est un élément clé qui contribue à diminuer les lésions cérébrales acquises chez les Canadiens. L'Association canadienne des lésés cérébraux participe à de vastes initiatives de prévention par l'entremise de ses nombreuses associations locales à travers le Canada. La neuroscience et la recherche pour la prévention des blessures font aussi partie de la solution globale. L'Association canadienne des lésés cérébraux tente de soutenir et de promouvoir la recherche au Canada et à l'échelle internationale.

Les lésions cérébrales peuvent avoir des conséquences cognitives, comportementales, physiques et émotionnelles à long terme chez les personnes de tous âges souffrant d'un traumatisme crânien. Les spécialistes en neurologie comportementale, en neuropsychologie et en neuropsychiatrie peuvent expliquer la façon dont un traumatisme cérébral léger peut nuire grandement à la capacité future d'une personne atteinte de ce genre de traumatisme de gagner sa vie. Certaines victimes d'un traumatisme cérébral léger peuvent nécessiter beaucoup de services de réadaptation et de fonds pour leurs soins ultérieurs. D'autres ne se rétablissent pas et auront d'importantes conséquences à long terme. À la suite d'une lésion cérébrale, une partie de la population canadienne demeure inapte au travail et pourrait se retrouver sans logement, dans le dénuement, voire en prison.

L'Association canadienne des lésés cérébraux et sa communauté de survivants d'une lésion cérébrale et de fournisseurs de soins peuvent travailler avec tous les ordres de gouvernement pour diminuer le fardeau que représente l'épidémie silencieuse des lésions cérébrales pour la société, l'économie et le système de santé publique. Étant donné que l'information sur les lésions cérébrales a fait bondir la demande de renseignements, il en a été de même des campagnes de sensibilisation, de la recherche et du soutien aux programmes.

### **Demande**

Pour permettre à l'Association canadienne des lésés cérébraux d'appuyer les organismes locaux, l'Association souhaite obtenir des fonds de démarrage pour une période de quatre ans afin de donner suite à son ambitieux plan de développement, lequel vise à aider près de 1,4 million de Canadiens atteints d'une lésion cérébrale acquise et à réduire le fardeau social et économique ainsi que le fardeau sur le système de santé publique touchant tous les Canadiens.

**L'Association canadienne des lésés cérébraux demande un investissement de deux millions de dollars sur quatre ans au gouvernement du Canada :**

- pour permettre à l'Association de créer un mouvement national avec ses membres provinciaux;
- pour aider l'ACLIC à assurer l'excellence de ses travaux de recherche;
- pour renforcer sa capacité de parler des traumatismes cérébraux et de sensibiliser la population à cette question;
- pour renforcer la capacité de l'Association à communiquer des renseignements aux Canadiens concernant la prévention des lésions

cérébrales et le soutien aux personnes atteintes d'un traumatisme cérébral;

- pour aider l'ACLC à mettre sur pied un programme national de collecte de fonds;
- pour renforcer la capacité de l'ACLC à représenter la communauté francophone et à communiquer avec celle-ci.

Le rendement de cet investissement sera inestimable dès la mise en application des nouveaux programmes et services novateurs. L'ACLC sera en mesure d'aider tous les ordres de gouvernement à réduire le nombre de lésions cérébrales et de blessures évitables, lesquelles constituent un lourd fardeau économique pour le Canada. Avec le financement alloué, on estime qu'il sera possible de réduire les coûts en santé directs et indirects associés aux lésions cérébrales d'environ **20 milliards de dollars par année**, et il s'agit d'une estimation prudente!

Cet investissement permettra à l'ACLC, à ses partenaires et au gouvernement de travailler à l'établissement d'un **registre national des lésions cérébrales**. À l'heure actuelle, aucune statistique n'est recueillie sur les lésions cérébrales à l'échelle nationale. Pour donner un exemple, le Lions Gate Hospital qui dessert le secteur de la station de ski Whistler-Blackcomb, ne tient pas de statistiques sur les lésions cérébrales! Les données et la gestion de l'information sont indispensables pour comprendre pleinement l'ampleur des lésions cérébrales. La coordination entre les hôpitaux, les organismes nationaux de collecte des données et les grands projets de recherche associés aux lésions cérébrales et à la santé des enfants et des jeunes est tout aussi importante.

Cet investissement permettra à l'ACLC, à ses partenaires et au gouvernement d'avoir accès à des fonds pour financer et élaborer une **stratégie nationale à l'intention des survivants d'une lésion cérébrale**. Le rétablissement d'une personne ayant subi une lésion cérébrale est long et il se peut que la personne ne se rétablisse jamais complètement. La première étape de cette stratégie consistera à établir un plan de **logement pour les survivants d'une lésion cérébrale**. À l'heure actuelle, ce sont habituellement les parents, lesquels ont souvent peu de soutien, voire aucun, qui prennent soin des enfants et des jeunes adultes atteints d'une lésion cérébrale. Quel est le sort de ces enfants et de ces jeunes adultes lorsque leurs parents vieillissent ou meurent? Quel suivi y aura-t-il? Avec le vieillissement de notre population, cette question deviendra plus difficile à résoudre et pourrait

annoncer le début d'une autre épidémie silencieuse, si ce n'est pas déjà fait. **L'emploi et l'itinérance chez les survivants d'une lésion cérébrale acquise, la criminalité et les survivants d'une lésion cérébrale acquise ainsi que nombre d'autres sujets seront abordés dans cette stratégie nationale.**

Un investissement dans l'ACLIC permettra à l'Association, en partenariat avec le gouvernement, de continuer à assumer son rôle de premier plan par l'entremise de Patrimoine canadien et de Sport Canada dans l'élaboration d'un **programme national de gestion des commotions** qui sensibilisera tous les Canadiens, ainsi que les parents, les athlètes, les entraîneurs et le personnel médical aux conséquences à court et à long termes des commotions répétées et à la façon de prévenir les commotions par le port d'équipement certifié (casques de ski et de planche à neige et casques pour toutes les activités de loisirs et de sport, notamment pour la pratique du vélo, de la planche à roulettes, d'un VTT, etc.); les changements apportés aux règlements; la pratique sécuritaire d'activités à la maison, au travail et à l'extérieur; et l'application de la loi.

À titre d'exemple, peu de Canadiens savent que les casques de vélo ont une durée utile de cinq ans. Beaucoup de Canadiens portent un casque de vélo qui n'est plus sécuritaire parce que périmé.

Un investissement dans l'Association canadienne des lésés cérébraux peut aider à améliorer le classement du Canada en ce qui a trait à la santé et au bien-être des enfants et des jeunes, lequel fait piètre figure à l'heure actuelle. Parmi 29 pays de l'OCDE, le Canada se classe :

- au 22<sup>e</sup> rang quant aux blessures et aux décès infantiles évitables;
- au 21<sup>e</sup> rang quant au bien-être des enfants, y compris la santé mentale;
- au 27<sup>e</sup> rang quant à l'obésité infantile.

Dans l'ensemble, le Canada s'est classé 12<sup>e</sup> parmi les 21 pays riches figurant au classement du bien-être des enfants de l'Organisation des Nations Unies. L'avenir de ces enfants et de ces jeunes n'est pas prometteur, sauf si nous préparons dès aujourd'hui leur avenir et que, comme Canadiens, nous établissons et mettons en oeuvre une stratégie pour commencer à prendre efficacement soin des personnes souffrant d'une lésion cérébrale acquise et à leur offrir une qualité de vie qui leur échappe et que tous les Canadiens méritent d'avoir.

## **Conclusion**

Pour que l'Association canadienne des lésés cérébraux puisse continuer à avoir un

impact positif sur la société canadienne, elle doit obtenir des fonds pour l'aider à assurer sa viabilité à long terme tout en améliorant la qualité de vie de tous les Canadiens atteints d'une lésion cérébrale acquise et en faisant la promotion des moyens pour la prévenir.

Qu'est-ce qu'une lésion cérébrale?  
<http://www.youtube.com/watch?v=arxILmV6v5g>